

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE CHENGRIHA

L'ALGÉRIE DÉTERMINÉE À PRÉSERVER SA SOUVERAINETÉ ET À LUTTER CONTRE TOUTES LES ACTIONS HOSTILES

Page 2

LES CLUBS ANGLAIS SE DISPUTENT IBRAHIM MAZZA

L'ASCENSION D'UN JEUNE TALENT ALGÉRIEN

Page 16

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5148 | Jeudi 21 novembre 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

PÉAGE SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

LE MINISTÈRE DÉMENT LA FAKE NEWS

Page 16

LE FRONT DU MOUSTAKBEL ET LE NOUVEAU CHANGEMENT GOUVERNEMENTAL

UNE OPPORTUNITÉ POUR L'AVENIR DE L'ALGÉRIE



Page 2

FINANCES

MODERNISER LES SYSTÈMES DE L'ONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DONNÉES

Page 5



AFFAIRES ÉTRANGÈRES

NOUVEAU REDÉPLOIEMENT DE LA DIPLOMATIE ALGÉRIENNE

Page 3

LE FRONT DU MOUSTAKBEL ET LE NOUVEAU CHANGEMENT GOUVERNEMENTAL

Une opportunité pour l'avenir de l'Algérie

L'Algérie entre dans une nouvelle phase politique avec l'annonce d'un changement gouvernemental qui suscite un large intérêt dans le pays.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Le Front du Moustakbel, mouvement politique important, a réagi favorablement à cette initiative, la considérant comme une réponse directe aux attentes populaires pour un gouvernement plus efficace et une gestion améliorée du pays.

Un changement gouvernemental synonyme de renouveau

Selon le Front du Moustakbel, cette réorganisation gouvernementale constitue une véritable opportunité pour réaffirmer l'engagement du gouvernement en faveur d'un développement durable et inclusif. L'objectif est de répondre aux défis socio-économiques auxquels l'Algérie est confrontée, tout en assurant une meilleure qualité de vie pour ses citoyens.

Le Front du Moustakbel insiste sur la nécessité de répondre rapidement aux besoins des Algériens, particulièrement dans les secteurs clés tels que la santé, l'é-



ducation et l'emploi, qui touchent directement la vie quotidienne. Un des points forts de cette nouvelle configuration gouvernementale est le choix de compétences nationales capables de relever ces défis. Le Front du Moustakbel se réjouit de cette sélection, soulignant l'importance de la transparence et de la responsabilité des autorités publiques dans la mise en œuvre des politiques publiques. Il est essentiel, selon ce mouvement, de lier la responsabilité gouvernementale à des résultats tangibles et mesurables pour restaurer la confiance des citoyens dans leurs institutions. Dans cette optique, le Front du Moustakbel appelle le nouveau gouverne-

ment à renforcer le dialogue national.

Appel à l'unité nationale et à un dialogue inclusif

Ce dialogue doit être inclusif et viser à créer un consensus autour des priorités nationales, en associant toutes les forces politiques et sociales du pays. Il est crucial, selon ce mouvement, de s'unir pour travailler ensemble à la construction d'une Algérie stable, prospère et forte. En parallèle, le Front du Moustakbel réaffirme son soutien aux efforts du Président de la République, qui a pris des engagements forts en faveur des réformes politiques, économiques et sociales.

Le mouvement soutient la vision prospective du Président, qui cherche à moderniser le pays tout en consolidant sa stabilité. Il est important, selon le Front du Moustakbel, de mettre en œuvre ces engagements avec rigueur et efficacité pour répondre aux attentes du peuple algérien.

L'engagement pour une Algérie forte et prospère

Le soutien à la vision du Président est au cœur de la position du Front du Moustakbel. Ce dernier met l'accent sur la nécessité de réaliser la vision d'une Algérie forte et prospère, une Algérie qui peut jouer un rôle majeur sur la scène internationale tout en répondant aux besoins internes de ses citoyens.

L'objectif reste d'assurer une gestion publique transparente, responsable et proche des préoccupations quotidiennes des Algériens.

En conclusion, le changement gouvernemental actuel est perçu comme un tournant important pour l'Algérie. Il représente une occasion de redynamiser le pays, de mettre en œuvre les réformes nécessaires et de bâtir une nation forte et unie. Le Front du Moustakbel, par son soutien à cette initiative et à la politique de réformes du Président, souhaite participer activement à ce processus de transformation, convaincu que c'est ainsi que l'Algérie pourra réaliser ses ambitions et ses rêves de progrès et de prospérité.

H. M.

ACTIVITES PRESIDENSIELLES

Tebboune préside la prestation de serment de la nouvelle directrice exécutive du MAEP

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a présidé la cérémonie de prestation de serment de l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, en tant que nouvelle directrice exécutive du Secrétariat continental du mécanisme africain, a indiqué hier un communiqué de la Présidence de la République. Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messenger, Madame l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, «*En ma qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), je tiens à vous féliciter pour cette nomination et je suis honoré d'assister à votre prestation de serment en tant que nouvelle directrice exécutive du Secrétariat continental du MAEP*», lit-on dans le communiqué. «*Cette heureuse occasion nous réunit aujourd'hui et nous unit dans notre engagement à soutenir les valeurs de bonne gouvernance et de transparence à travers l'ensemble de notre continent africain. Grâce à votre leadership et à votre dévouement, nous sommes convaincus que notre mécanisme continuera de prospérer et d'avoir un impact positif sur la vie des peuples du continent*», a ajouté le président de la République. «*Enfin, je souhaite que cette opportunité soit saisie avec ardeur et détermination, d'autant plus que vous avez mon soutien et le plein soutien de tous les chefs d'Etat et de Gouvernement de notre mécanisme. Unissons nos efforts pour bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique. Encore une fois, félicitations*», a conclu le président de la République.

LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE CHENGRIHA L'Algérie déterminée à préserver sa souveraineté et à lutter contre toutes les actions hostiles

Le général de corps d'armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a réaffirmé ce mercredi la détermination de l'Algérie, grâce à ses enfants fidèles, à préserver sa souveraineté, son unité nationale, et à contrer fermement toutes les actions hostiles visant à déstabiliser l'État et ses symboles. Selon un communiqué du ministère de la Défense nationale, le général Chengriha a rencontré la direction, l'état-major, et le

personnel du quartier général des forces terrestres, où il a prononcé un discours de motivation diffusé à toutes les unités des forces terrestres via visioconférence.

Dans son discours, le général Chengriha a déclaré : «*J'ai personnellement veillé à faire de ce passage de fonctions et de postes une tradition continue et une culture dominante qui insufflent un nouvel élan et une dynamique renouvelée, notamment à la lumière des transformations rapides qui secouent notre région, et qui comportent des défis sécuritaires nou-*

veaux et des menaces plus complexes, nous obligeant à nous adapter en permanence». Le général a mis en garde contre les voix et les relais qui, à travers des interprétations et des analyses erronées, tentent de semer le doute et la confusion dans l'opinion publique nationale.

Cela s'est déroulé lors de la cérémonie d'installation officielle du nouveau commandant des forces terrestres, Mustapha Smaïli, au siège des forces terrestres «Chahid Djedoudh Merad», en remplacement du général-major Amar Athemania.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Deux terroristes se rendent et 6 membres de groupes de soutien arrêtés

Le ministère de la Défense nationale a révélé, hier, le bilan des interventions hebdomadaires menées par les unités de l'Armée nationale populaire, lors d'opérations dispersées à travers le territoire national. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les terroristes «Foulani Ahmed» alias «Aboubakr Taheb» et «Tibari Zine» alias «Abd El Hakim» se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar. Ils étaient en possession de deux fusils d'assaut de type Kalachnikov, d'une quantité de munitions et d'autres objets. Six éléments de soutien aux groupes terroristes ont également été arrêtés lors d'opérations dispersées à tra-

vers le pays. D'autre part, en matière de lutte contre la criminalité organisée, 55 trafiquants de drogue ont été arrêtés et une tentative d'introduction de 4 quintaux et 6 kilogrammes de kif traité, en provenance du Maroc, a été déjouée. En outre, 6,31 kilogrammes de cocaïne et 661.439 comprimés de psychotropes ont été saisis. Le Ministère de la Défense a également annoncé l'arrestation de 200 personnes à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, la saisie de 30 véhicules, 192 générateurs électriques, 97 marteaux-piqueurs, 8 appareils de détection de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, des explosifs et du

matériel de détonation, utilisés dans les opérations de prospection illégale de l'or. De plus, 8 autres personnes ont été arrêtées et 12 fusils de chasse, 4 pistolets automatiques, un fusil de sniper, ainsi que 14.960 litres de carburant et 12,75 tonnes de produits alimentaires destinés à la contrebande et à la spéculation ont été saisis lors d'opérations dispersées à travers le pays. Les gardes-côtes ont également déjoué des tentatives d'immigration clandestine sur les côtes nationales et ont secouru 231 personnes qui étaient à bord de bateaux de fortune, tout en arrêtant 98 migrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Nouveau redéploiement de la diplomatie algérienne

A la faveur de la nomination du nouveau gouvernement, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un certain recentrage par la création notamment de quelques grands ministères.

PAR KAMAL HAMED

Il en a été ainsi du ministère des Affaires étrangères de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables. D'ailleurs les deux responsables de ces deux départements ministériels, à savoir Ahmed Attaf et Mohamed Arkab, ont tous deux été aussi promu au statut ministre d'Etat. C'est dire combien le chef de l'Etat compte sur ces deux ministères pour réaliser les objectifs tracés. Ainsi donc le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, sera secondé dans sa mission par deux secrétaires d'Etat.

Il s'agit en effet de Selma Bakhta Mansouri, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines et Sofiane Chaib, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger. Avec ces deux nou-



veautés la diplomatie algérienne est donc appelée à se redéployer avec force en direction de la diaspora algérienne et aussi vers le continent africain. Selon Ahmed Attaf cela ne fait que confirmer une nouvelle fois « l'intérêt particulier et l'importance majeure qu'accorde le président de la République aux dossiers des affaires africaines et de la communauté nationale à l'étranger, qui sont deux des principaux axes de la politique extérieure algérienne ». Pour le chef de la diplomatie algérienne, qui s'exprimait lors

de sa prise de fonction et l'installation de ses deux nouveaux proches collaborateurs. « La nomination d'une secrétaire d'Etat chargée des Affaires africaines permettra à la diplomatie algérienne de passer à la vitesse supérieure dans deux domaines : la consolidation des relations bilatérales liant l'Algérie à ses frères africains et le renforcement de la contribution de l'Algérie à l'action africaine commune sous l'égide de l'Union africaine (UA) », a-t-il estimé. La nomination d'un secrétaire d'Etat chargé de la

Communauté nationale à l'étranger, quant à elle, « permettra à la diplomatie algérienne d'incarner la vision globale et intégrée portée par le président de la République concernant le rôle et la place de cette communauté dans le processus de renouveau national et au sein de l'Algérie nouvelle », a-t-il poursuivi.

IL n'est un secret pour personne que la communauté nationale à l'étranger occupe une place primordiale dans la stratégie du gouvernement. Le président Tebboune n'a d'ailleurs eu de cesse de rap-

peeler son grand intérêt pour cette communauté et la place qu'elle se doit d'avoir dans la participation à l'effort de développement national.

Il est vrai que cette communauté, dont l'attachement au pays est avéré, fourmille de grandes compétences dans tous les domaines. C'est aux autorités de savoir en profiter en captant cet immense gisement d'énergie. Il est temps donc de concrétiser cette aspiration et de ne pas répéter les erreurs du passé. Car ce n'est pas la première fois qu'un secrétariat d'Etat est créé pour s'occuper de cette communauté nationale à l'étranger puisque il y'avait déjà plusieurs expériences par le passé, non concluantes hélas. Avec la nomination d'un secrétaire d'Etat aux affaires africaines,

le président Tebboune l'importance accordé au continent africain. La diplomatie algérienne en fera donc une priorité dans son nouveau redéploiement. Il faut dire que cette tendance était quelque peu perceptible depuis quelques années déjà. En effet après de longues années d'absence la diplomatie algérienne s'est de nouveau recentrée sur le continent africain.

Un continent qui connaît une âpre lutte d'influence entre de nombreuses puissances et l'Algérie ne pouvait pas se permettre d'être un simple spectateur.

K. H.

Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue iranien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la



Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf a reçu, hier, un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, M. Abbas Araghchi, indique un communiqué du ministère. L'entretien a porté sur des questions liées aux relations algéro-iraniennes et d'autres questions importantes d'intérêt commun, notamment celles inscrites à l'ordre du jour du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, selon la même source.

La directrice générale du MAEP accueillie par le ministre des AE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, la directrice générale du secrétariat continental du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs (MAEP), Marie-Antoinette Rose Quatre et ce, dans le cadre de la présidence par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, indique un communiqué du ministère.

Tenue en présence de la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, cette rencontre a été consacrée à la

« présentation des principaux axes du programme de la présidence algérienne du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, notamment le plan d'action stratégique pour les années 2025-2028, ainsi que l'ordre du jour du Sommet du Forum prévu février prochain et qui sera présidé par le président de la République », précise le communiqué.

En prévision des travaux de ce Sommet, M. Ahmed Attaf présidera, jeudi par visioconférence, la 38e session du Comité des points focaux du MAEP, ajoute la même source.

Pendant son séjour en Algérie, Mme Rose Quatre prêterait serment devant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité



de nouvelle directrice générale du Secrétariat continental du MAEP, conclut le communiqué.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Lancement du premier système algérien pour faire fonctionner les ordinateurs

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, à l'université Dr. Moulay Tahar de Saïda, le lancement du premier système algérien pour faire fonctionner les ordinateurs, la «Distribution Linux», en utilisant des systèmes libres et ouverts.

Dans son discours à cette occasion, le ministre a souligné que ce système logiciel est 100 % algérien. Il représente le fruit des efforts d'étudiants et de chercheurs universitaires spécialisés dans le domaine des logiciels, venant de diverses institutions universitaires algériennes. Il a ajouté : « La création du système «Distribution Linux» algérien, qui allie facilité d'utilisation et sécurité, contribuera à améliorer les performances des systèmes d'exploitation pour nos ordinateurs, notamment en renforçant la protection et la sécurisation de notre système d'information ». Il a également souligné que « cela permettra d'établir une économie technologique ouverte pour l'Algérie ». M. Baddari a rappelé que « ce système de gestion des ordinateurs constitue le noyau qui permettra également la création de dizaines d'entreprises émergentes dans le domaine des logiciels ». Il a également salué les efforts de l'université Dr. Moulay Tahar de Saïda, qu'il a qualifiée de modèle à suivre pour le progrès, la science et l'innovation. Le ministre a aussi honoré trois équipes d'étudiants gagnantes lors du premier concours national de création du système d'exploitation pour ordinateurs algérien «Distribution Linux», organisé par l'université de Saïda en collaboration avec la Commission nationale des logiciels libres et ouverts relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Ce concours, qui s'est déroulé sur trois jours à l'Université de Saïda, a vu la participation de dix équipes, chacune composée de quatre étudiants issus de différentes universités du pays.

PRODUITS AGRICOLES

Pr. Daoudi appelle à étendre les zones cultivées tout en prônant une transformation structurelle du mode de production

La part du budget des ménages consacrée à l'alimentation a relativement diminué au cours des dix dernières années, mais elle demeure néanmoins élevée, selon Pr. Ali Daoudi, enseignant-chercheur à l'École supérieure d'agronomie. Il appelle, à ce propos, à un meilleur contrôle des prix des produits agricoles afin de permettre aux ménages algériens de préserver leur pouvoir d'achat.

PAR CHAHINE ASTOUATI

« En 2011, la part du budget allouée à la consommation alimentaire était de 41 %. Selon une étude réalisée par l'ONS en 2022, cette part a reculé à 34 %, indique M. Daoudi lors de son intervention dans l'émission L'Invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Il estime que cette baisse reflète une certaine évolution, mais elle reste bien au-dessus de celle observée dans les pays développés, où les ménages consacrent en moyenne 7 à 8 % de leurs revenus à l'alimentation.

« Dans ces pays, explique-t-il, la sensibilité aux variations de prix est très faible, tandis qu'en Algérie, elle est très marquée. Lorsqu'un ménage consacre une part importante de son budget à la consommation (34 % en moyenne, et jusqu'à 40 % pour les foyers à faibles revenus), une variation de 3 à 5 % des prix des pro-



duits alimentaires entraîne une réduction significative du pouvoir d'achat ». Bien que les prix des produits de consommation courante soient relativement stables en raison de la politique de subventions, ceux des produits agricoles (fruits, légumes, viandes) suivent une tendance à la hausse depuis plusieurs années, déplore M. Daoudi. « Après avoir consulté les chiffres de l'ONS sur l'évolution des prix, j'ai constaté une évolution significative. Entre septembre 2023 et septembre 2024, la hausse des prix des produits agricoles s'élève à 4,3 % », souligne-t-il. Il attribue ce phénomène à des choix d'orientation des agriculteurs, qui privilégient certaines cultures en fonction de leurs prévisions basées sur les anticipations des prix de vente et des coûts de production. Un autre facteur expliquant cette fluctuation des prix est la stagnation, voire la baisse, « des superficies consacrées à la culture maraîchère », observe l'invité de la Chaîne 3. Il s'appuie sur les chiffres du

ministère de l'Agriculture, qui révèlent une tendance à la réduction de la superficie totale dédiée à cette culture. Cette diminution, selon lui, est « préoccupante », surtout si l'on prend en compte l'évolution démographique de l'Algérie. « En 2012, on disposait de 120 m² de terres irriguées et cultivées par citoyen, et aujourd'hui, nous en avons seulement 90 m² par citoyen », précise-t-il. Pour y remédier, l'enseignant propose d'étendre les zones cultivées, notamment dans le sud, tout en prônant une transformation structurelle et technologique du mode de production afin de compenser la baisse des superficies par un gain de productivité. M. Daoudi appelle, par ailleurs, à la réalisation « d'une grande enquête » sur le modèle de consommation des Algériens, afin de mieux comprendre les besoins réels de la population en matière d'alimentation et ainsi mieux orienter la production agricole.

C.A.

ACCORD COMMERCIAL AGRICOLE UE/MAROC ANNULÉ PAR LA CJUE

Le syndicat agricole espagnol exhorte l'UE à le «suspendre immédiatement»

Le coordonnateur des organisations agraires et d'élevage espagnols (COAG), Andrés Gongora, a exhorté l'Union européenne (UE) à «suspendre immédiatement» l'accord commercial agricole liant l'Union au Maroc, fustigeant le délai de grâce de 12 mois prévu dans l'arrêt de la Cour de justice de l'UE qui a invalidé définitivement cet accord.

« Si la Cour a jugé que l'accord n'est pas légal, l'UE ne peut pas fermer les yeux et maintenir un accord illégal en vigueur pendant encore 12 mois, uniquement pour favoriser certaines sociétés transnationales », a-t-il déclaré, lors d'une conférence organisée, lundi, au Congrès des députés (Chambre basse espagnole).

Le 4 octobre, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) avait décidé d'invalidier définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Dans son arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que « les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités ».

Pour ce qui est de l'accord relatif aux mesures de libéralisation en matière de produits agricoles, la Cour a décidé le maintien, « pour un délai de 12 mois, des effets de la décision du Conseil européen ». Critiquant ce délai, le

syndicat agricole espagnol exige du gouvernement de Pedro Sanchez de faire pression sur l'UE pour qu'elle « annule immédiatement » l'accord agricole conclu en 2019.

Le COAG a dénoncé, à l'occasion, le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc, accusant ce dernier d'user de « chantage » et d'utiliser les cartes du « terrorisme, l'immigration et la drogue » pour « obtenir des compensations ».

Citant une étude élaborée par le syndicat qu'il préside, en collaboration avec l'ONG « Mundubat », Andrés Gongora révèle l'existence d'une « mégapole de la tomate » à Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara occidental, affirmant que celle-ci est « l'un des plus grands centres de production de cette culture au monde, exploité par cinq grands groupes d'entreprises, dont certains appartiennent à Mohamed VI et à l'ancien ministre de l'Agriculture du Maroc ». Cette étude exige « une action immédiate de l'UE pour corriger les informations erronées sur l'étiquetage et garantir que les produits marocains respectent les normes de transparences ».

Pour rappel, la haute juridiction européenne a conclu, dans un autre arrêt, rendu également le 4 octobre, que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine. « En tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara

occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union », a-t-elle expliqué, soulignant que « cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine ».

Selon cette juridiction, « mentionner le Maroc plutôt que le Sahara occidental pour identifier l'origine des melons et des tomates récoltés sur ce dernier territoire induirait les consommateurs en erreur quant à leur origine réelle ». A noter que la Confédération paysanne, syndicat agricole français, avait sollicité l'administration française à l'effet d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc. Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la CJUE différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE. Le syndicat d'agriculteurs français avait, lui aussi, contesté la décision de la CJUE de maintenir l'accord agricole pour 12 mois, exigeant que l'annulation prenne effet « immédiatement ». « Alors que la décision de la CJUE a été assortie d'un délai d'application de 12 mois, nous exigeons que l'annulation de l'accord UE-Maroc prenne effet immédiatement », a-t-il souligné.

FINANCES

Moderniser les systèmes de l'ONS pour améliorer la qualité des données

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé mardi à Alger, le début de la modernisation des systèmes de l'Office national des statistiques (ONS), en vue d'améliorer la qualité des données fournies, et de contribuer ainsi, à l'élaboration des politiques futures.

PAR ROSA CHAOUÏ



Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée d'information organisée au siège du ministère, M. Faïd a précisé que «des mesures concrètes ont récemment été prises pour moderniser les systèmes de l'ONS et ses moyens, en vue de fournir des données statistiques précises et transparentes», ajoutant que «ces données, aident, non seulement, à prendre des décisions en temps réel, mais ont également un impact positif sur l'élaboration des politiques futures, tout en assurant une base de données solide en faveur des différents secteurs».

Le ministre a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de l'ONS sur lequel s'appuie le ministère des Finances pour concevoir les politiques financières et économiques, ce qui reflète l'engagement commun à renforcer l'action complémentaire des institutions de l'Etat, et à orienter les efforts vers la réalisation des objectifs de développement.

L'importance de l'ONS, en tant qu'organe central chargé de fournir et publier des données et statistiques à caractère socio-économiques, se manifeste, selon le ministre, à travers la qualité des conclusions escomptées, notamment en matière de recensement général, de données démographiques ou encore de données statistiques sur les dépenses de consommation

et le niveau de vie des ménages.

A cette occasion, le M. Faïd a appelé les cadres et les fonctionnaires de l'ONS à «travailler d'arrache-pied en vue de répondre aux attentes liées au renforcement des capacités du ministère des Finances en matière de prospective, afin que l'Algérie puisse établir des prévisions fiables concernant l'évolution du développement socio-économique aux moyen et long termes au profit des politiques publiques». Le ministre a souligné l'importance de prioriser les opérations de rattrapage concernant la collecte des données statistiques, l'amélioration de leur fiabilité et l'élargissement de la couverture géographique des annexes de l'Office sur le territoire national.

M. Faïd a présenté ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance renouvelée en sa personne en vue de poursuivre sa mission à la tête du ministère des Finances, se disant conscient de «la responsabilité envers les citoyens pour relever les défis et concrétiser tous les engagements du deuxième mandat». Il a exprimé en outre sa conviction quant au «dévouement de tout le secteur pour y parvenir». Pour sa part, le directeur général de l'ONS, Moussa Mahdjoubi a annoncé le lancement d'un programme,

soutenu par la tutelle, visant à renforcer le nombre d'annexes régionales relevant de l'Office sur l'ensemble du territoire national afin d'améliorer la qualité des données de terrain, ainsi qu'à renforcer les ressources humaines au niveau de l'Office, en recrutant un plus grand nombre de spécialistes en la matière.

Le DG a en outre rappelé la stratégie nationale de la statistique 2024-2028, qui repose notamment sur le renforcement des infrastructures technologiques et de la formation en statistique, ainsi que la diversification de la coopération nationale, internationale et régionale.

Le responsable a également souligné la nécessité d'œuvrer à sensibiliser davantage à l'importance des données statistiques, de renforcer le cadre juridique, d'élargir la couverture géographique et de moderniser les structures.

A rappeler que cette Journée d'information a été organisée à l'occasion de la Journée africaine de la statistique, célébrée le 18 novembre de chaque année depuis 1993.

L'ONS avait organisé, lundi dernier, des portes ouvertes au niveau de son siège pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance et au rôle des statistiques dans l'élaboration des politiques publiques.

R.C.

SNTF

Programme national de réhabilitation et de modernisation des lignes ferroviaires

L'Entreprise nationale des transports ferroviaires (SNTF) a mis en œuvre un important programme de réhabilitation, d'entretien et de renouvellement des infrastructures ferroviaires existantes, pour une enveloppe budgétaire globale de plus de 41 milliards DA, a annoncé, mardi à Nâama, le Directeur général de la société, Adj Bouaouni. Dans une déclaration en marge d'une visite de plusieurs infrastructures relevant de la SNTF en compagnie du wali de Nâama, Lounes Bouzegza, M. Bouaouni a souligné que ces vastes chantiers, lancés cette année, visent à moderniser et à réhabiliter les lignes actuelles, en plus de réhabiliter les infrastructures pour une enveloppe financière totale de 41,7 milliards DA.

Le programme ambitionne d'améliorer la qualité du service, d'augmenter la vitesse des trains et d'assurer le confort des voyageurs, ainsi que d'accroître la capacité du réseau, a-t-il expliqué.

Dans le cadre du plan visant l'amélioration de la qualité des services de la SNTF, M. Bouaouni a signalé le lancement d'autres projets visant, notamment, la rénovation et la modernisation de plus de 80 gares de voyageurs à travers le pays, ajoutant que de nouvelles stations seront

également créées dans les nouveaux pôles urbains. Par ailleurs, des travaux sont en cours pour le renouvellement des systèmes de signalisation et de communication sur le réseau ferroviaire, a-t-il indiqué. En parallèle à ces opérations, près de 200 wagons et locomotives ont été rénovés et réhabilités pour le transport des passagers, avec des équipements modernes assurant un meilleur confort, par, notamment, l'installation de systèmes de climatisation et de chauffage, ainsi que le renouvellement des sièges de tous les trains de banlieue.

Le Directeur général de la SNTF a, d'autre part, relevé que dans un souci de modernisation, l'entreprise s'attelle à intégrer progressivement les moyens de paiement électronique et de réservation en ligne pour les trains de longs trajets.

Des distributeurs automatiques de billets seront déployés dans diverses gares du pays, a-t-il encore fait savoir. Inspectant les travaux de rénovation de la gare d'Aïn Sefra (Nâama), incluant les quais, les bâtiments de services et le centre d'inspection, M. Bouaouni a donné des instructions pour un suivi rigoureux des travaux afin de respecter les délais, tout en assurant le service pour les citoyens. Il a également

annoncé que la wilaya de Nâama bénéficiera, prochainement, de la mise en service d'un train de banlieue pour les passagers, notamment les étudiants, sur la ligne Mecheria-Aïn Sefra. De nouveaux itinéraires de transport de voyageurs par train seront programmés, notamment vers les wilayas d'El Bayadh et de Laghouat.

Par ailleurs, des wagons supplémentaires seront affectés au transport de marchandises dont les carburants, les céréales et les engrais. Dans la commune d'El Bayodh, une base de vie installée dans la zone de Houita devra accueillir des travailleurs, qui seront recrutés dans le cadre d'une convention qui sera signée entre la SNTF et la Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de Nâama. Cette base fait partie de six installations similaires créées pour lutter contre l'ensablement des voies ferrées observé sur l'axe Tabia-Béchar, a-t-on souligné.

Enfin, M. Bouaouni a visité le centre de maintenance intégré de Mecheria, récemment transformé en atelier de maintenance multiservices pour accompagner l'élargissement des activités de cette infrastructure essentielle, garantissant ainsi l'entretien et le renouvellement des équipements et du matériel ferroviaires.

LES STATISTIQUES DOIVENT ÊTRE ÉPURÉES Transparence et fiabilité des données numériques

Le chantier de la réforme des statistiques va bénéficier d'un nouveau programme. La priorité est celle de fournir des données précises, fiables et transparentes pour la promotion de l'économie. L'ONS va mener à cet effet un plan jusqu'à 2028 pour moderniser sa structure à travers de nouvelles approches sur les méthodes afin de rester au diapason de ce qui se fait dans le monde.

Les statistiques sont vitales pour le nouveau gouvernement. Le département des finances de Laaziz Faïd ne compte pas s'arrêter en milieu de chemin.

Lors d'une journée d'études consacrée à ce thème, le ministre a souligné l'importance de l'outil statistique fiable et transparent. «Des données aident à prendre des décisions immédiates, à l'élaboration des politiques et à fournir une base de données solides sur laquelle il est possible de s'appuyer». Concrètement cet outil qui est géré par l'office national des statistiques est en train de subir sa mue depuis au moins 2 ans. Son premier responsable Moussa Mahdjoubi a considéré que le travail de modernisation de l'ONS a été un début pour «revoir l'outil de production statistique».

Une première action a été relevée dans l'opération du recensement général de la population et une enquête nationale sur l'emploi et les salaires.

Deux opérations qui ont enregistré un premier succès du fait que les pouvoirs publics ont consenti des moyens financiers conséquents pour ces démarches. Cela dit, le DG de l'ONS évoque «la vision stratégique à l'horizon 2028 pour établir un système d'information national intégré et cohérent pour les besoins des utilisateurs». Pour ce faire, le meilleur moyen consiste à se déployer sur les nouvelles infrastructures technologiques pour la collecte, l'analyse et la publication des statistiques. Le ministre des Finances signale toutefois «qu'il faut corriger les carences dans les statistiques économiques et sociales, il faut aller dans le rattrapage en matière de collecte d'informations et leur actualisation».

Dans la même optique, il a promis d'autres moyens financiers «pour élargir la portée géographique de l'office». Les objectifs tracés par l'ONU comptent 88 indicateurs qui ont été approuvés par l'ensemble des pays. L'ONS compte mettre le paquet pour d'abord «revoir la gestion des données, la formation de cadres gestionnaires des nouveaux systèmes numériques et de créer de nouvelles plateformes pour un accès légal aux données et selon l'intérêt des utilisateurs».

Tout cela concorde à la vision du Président de la République qui a misé sur un système de statistiques basé sur «la fiabilité des données à travers un réseau national qui va conférer davantage d'efficacité aux pouvoirs publics et aux réformes à opérer».

F.A.

MIDI

CULTURE

CLÔTURE ET RÉTROSPECTIVE DU 27^e SALON INTERNATIONAL
DU LIVRE D'ALGER

Une édition riche en échanges culturels



Le 27^e Salon international du livre d'Alger (Sila), qui s'est tenu du 6 au 16 novembre 2024 au Palais des expositions « Safex » d'Alger, a marqué un véritable moment fort pour la culture algérienne et internationale. La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé la cérémonie de clôture, qui a été l'occasion de récompenser les lauréats du concours « Mon premier livre » ainsi que le « Meilleur stand » du Salon.



CLÔTURE ET RÉTROSPECTIVE DU 27^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Une édition riche en échanges culturels

Le 27^e Salon international du livre d'Alger (Sila), qui s'est tenu du 6 au 16 novembre 2024 au Palais des expositions « Safex » d'Alger, a marqué un véritable moment fort pour la culture algérienne et internationale. La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé la cérémonie de clôture, qui a été l'occasion de récompenser les lauréats du concours « Mon premier livre » ainsi que le « Meilleur stand » du Salon.

Le Salon a réuni cette année plus de 1.000 maisons d'édition provenant de 40 pays, et a enregistré une affluence record de visiteurs, témoignant de l'intérêt croissant pour la culture algérienne et des échanges littéraires internationaux. La ministre a souligné l'importance du Sila comme un tremplin pour la créativité, en particulier parmi les jeunes écrivains. Elle a également mis en avant le rôle central de l'événement dans la promotion de la lecture et de l'écriture en Algérie.

Le prix « Mon premier livre », qui récompense les premières publications d'auteurs de moins de 35 ans, a été attribué à Slimani Mouncef Belkacem dans la catégorie langue arabe pour son roman *Aaliyat Al-Qach*, et à Amel Abdallah dans la catégorie langue amazighe pour *Twajaj dou Bajou*. Le prix dans la catégorie des langues étrangères n'a pas été décerné en raison du faible nombre de candidatures conformes. Ce concours s'inscrit dans une volonté de promouvoir la création littéraire jeune et dynamique en



Cevital



Algérie. Lors de cette cérémonie, le Qatar, pays invité d'honneur, a également été récompensé pour la qualité de son stand, qui alliait tradition et modernité, et a attiré l'attention des visiteurs grâce à son design inspiré de la culture qatarie. Le Sila a permis de renforcer les liens culturels entre l'Algérie et ses partenaires internationaux, en particulier le Qatar, qui a envoyé une délégation de haut

niveau conduite par son ministre de la Culture, Cheikh Abdulrahman bin Hamad Al Thani.

Une programmation culturelle variée et engagée

Le Sila 2024, placé sous le patronage du président de la République, a été ponctué de conférences, de rencontres littéraires et de débats intellectuels. Un des moments forts

de cette édition a été la conférence intitulée « Écrivains en dialogue : migrations et expressions culturelles », où les auteurs algériens Akli Tadjer et Kaouther Adimi ont partagé leurs expériences. Tous deux très attachés à leur pays, ils ont parlé de leur vision de l'écriture, de la résistance et de la quête identitaire à travers leurs romans, qui abordent des thématiques de migration, de nostalgie



et d'aspirations profondes à la liberté. Akli Tadjer a présenté sa trilogie, qui explore les tensions et les contrastes entre les cultures, tandis que Kaouther Adimi a évoqué les luttes intérieures et les confrontations sociales dans ses œuvres.

Le Sila a aussi mis à l'honneur la poésie de résistance, en particulier celle des poètes algériens de la Guerre de libération. Lors d'une conférence dédiée, des experts ont souligné l'importance de revaloriser ce patrimoine littéraire, qui a joué un rôle crucial dans la résistance contre l'occupation coloniale. Des poètes comme Moufidi Zakaria et Mohamed Laïd El Khalifa ont été évoqués comme des figures emblématiques de l'engagement littéraire, qui ont exprimé par la plume les souffrances du peuple algérien, tout en appelant à la liberté et à l'indépendance. Cette rencontre

a également été l'occasion de faire un parallèle avec la poésie palestinienne, qui, selon les intervenants, a joué un rôle similaire dans la lutte contre l'occupation sioniste.

Un hommage à la culture et à l'histoire du pays

L'Algérie, en plus de sa riche production littéraire, a également été au centre d'une réflexion sur son patrimoine culturel, notamment à travers la conférence Slimane Hachi, directeur du Centre national de recherche préhistorique, anthropologique et historique (CNR-PAH), a rappelé l'importance de la participation active de l'Algérie dans l'élaboration de la Convention de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine immatériel. Ce rôle a permis à l'Algérie de se positionner en leader dans la protection du patrimoine mondial, qu'il soit

matériel ou immatériel. L'Algérie a été le premier pays à ratifier cette convention, une démarche pionnière qui a permis de préserver et de promouvoir son héritage culturel. Les éléments du patrimoine immatériel algérien, tels que le rite de la musique chaâbia, les pratiques artisanales ou les cérémonies traditionnelles, sont désormais inscrits au patrimoine mondial de l'humanité. La valorisation du patrimoine algérien a également été abordée par Mebarka Belahacène, chercheuse en sociologie, qui a souligné l'importance de préserver et de promouvoir les traditions du sud du pays, comme la poésie et l'artisanat hassani de Tindouf. Elle a appelé à une meilleure reconnaissance de ces pratiques culturelles uniques, tant au niveau national qu'international, et a suggéré leur inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

Défis et perspectives pour l'industrie du livre en Afrique et dans le monde arabe

Un autre point essentiel soulevé lors du Sila 2024 a été l'appel des éditeurs arabes et africains à soutenir l'industrie du livre dans la région. Mohamed Rashad, président de l'Union des éditeurs arabes, a insisté sur la nécessité de développer l'industrie du livre dans les pays arabes et africains, soulignant que le nombre de nouveaux titres publiés annuellement reste faible comparé aux standards internationaux. Selon lui, une attention particulière doit être portée à la traduction, afin de favoriser la circulation des idées et des connaissances à travers le monde arabe et africain. Les éditeurs ont également évoqué les défis posés par l'ère numérique et l'importance de s'adapter à ces

nouvelles dynamiques pour renforcer la visibilité et la compétitivité des livres de la région.

Un salon aux multiples facettes

Le 27^e Salon international du livre d'Alger a, donc, été un événement riche, non seulement en termes de chiffres et de participation internationale, mais aussi en matière de réflexions et de débats culturels. Il a été une plateforme idéale pour célébrer les 70 ans de la Révolution de libération nationale, en mettant en lumière l'importance de la littérature, de la poésie et du patrimoine dans la construction de l'identité nationale et le dialogue avec le monde. Le Sila a démontré, une fois de plus, son rôle fondamental en tant que carrefour des idées et des échanges, favorisant la promotion de la lecture, la culture du livre et le soutien aux jeunes auteurs.

Maladie de Crohn

Il n'existe pas de traitement curatif de la maladie de Crohn. Néanmoins, une prise en charge pluridisciplinaire permet de vivre normalement.

Le traitement vise essentiellement à réduire les symptômes, calmer les poussées, prévenir les rechutes et améliorer la qualité de vie du patient. Pour cela, des mesures diététiques, médicamenteuses voire chirurgicales sont possibles.

Mesures d'hygiène

Le traitement repose sur plusieurs approches, avec en premier lieu des mesures d'hygiène, et notamment l'arrêt du tabac, primordial. "Chez les fumeurs atteints de la maladie de Crohn, l'arrêt du tabac est extrêmement bénéfique : les poussées de la maladie s'espacent et deviennent moins sévères avec moins de complications. Il n'est pas rare qu'elles disparaissent. Arrêter le tabac aide à maintenir l'état de rémission. On peut souvent alléger les traitements et on a souvent moins besoin de recourir à la chirurgie", explique le Dr Guillaume Bonnaud, gastroentérologue à Cornebarrieu (Haute-Garonne). Un avis que partage Cécile, 35 ans, à qui l'on a diagnostiqué une maladie de Crohn à l'âge de 23 ans. "J'étais très fatiguée, j'avais perdu 9 kilos, je souffrais de diarrhées, de maux au ventre... Malgré le traitement, je faisais en moyenne trois crises par an. Je me doutais bien que le tabac n'était pas vraiment la meilleure idée pour mon Crohn, mais je fumais depuis l'adolescence et j'étais accro. A ma première grossesse, j'ai pourtant arrêté le tabac, pour mon bébé. Cela fait maintenant 8 ans : je continue à être suivie pour vérifier que la maladie n'évolue pas de manière silencieuse, mais je ne suis plus sous traitement. Le Crohn me laisse tranquille... je croise les doigts !".

Par ailleurs, éviter le stress est souhaitable. Car s'il n'est pas responsable de la maladie, il peut favoriser une poussée. Les associations de patients représentent à ce titre un soutien non négligeable.

Régime et plan diététique

Sur le plan alimentaire, les patients ne sont pas astreints à un régime particulier en période de rémission, les recommandations étant d'avoir une alimentation équilibrée. Pendant les poussées en revanche, les médecins conseillent un régime sans fibre (éviter les fruits et légumes, la farine...), sans lait (mais avec yaourts et fromages) et sans polyols (tels que le sorbitol et autres édulcorants présents dans les sodas,



gâteaux, bonbons, confitures...) afin de limiter les douleurs, la diarrhée et le risque d'occlusion.

Les poussées sévères avec dénutrition peuvent nécessiter une alimentation assistée.

Traitement médicamenteux

Le traitement médicamenteux, qui a récemment amélioré la qualité de vie de nombreux patients, cherche à repousser le recours à la chirurgie. Les médecins ont à leur disposition différentes classes thérapeutiques : Les anti-inflammatoires : dérivés salicylés :

Les corticoïdes à action topique;

Les corticoïdes systémiques : ® ;

Les immunosuppresseurs : "On s'oriente actuellement vers un traitement précoce par immunosuppresseurs et anti-TNF dans les formes graves d'emblée et dans les formes qui présentent des facteurs péjoratifs d'évolution, explique le Dr Guillaume Bonnaud. L'idée est de ne pas laisser la maladie évoluer à bas bruit pour éviter au maximum les complications et le recours à la chirurgie. Ces traitements sur plusieurs années justifient une surveillance régulière. L'observance est un facteur clé de l'efficacité de ces traitements. L'éducation thérapeutique peut représenter une aide précieuse." ;

Les biothérapies anti-TNF alpha :

Les antibiotiques :

Le fer : des comprimés de fer composent les carences liés à la maladie de Crohn responsable d'anémie.

Traitement chirurgical

Si le traitement médicamenteux se révèle insuffisant, l'intervention d'un chirurgien est parfois nécessaire. La chirurgie peut traiter certaines complications, mais la maladie demeure présente. L'opération consiste à retirer les parties de l'intestin atteint de lésions. Cette opération peut être accompagnée d'une

stomie, une ouverture temporaire de l'abdomen, afin de laisser le temps aux parties opérées de cicatriser. En cas de complications aiguës (perforation, sténose, fistule, hémorragie...), des gestes chirurgicaux d'urgence sont alors nécessaires.

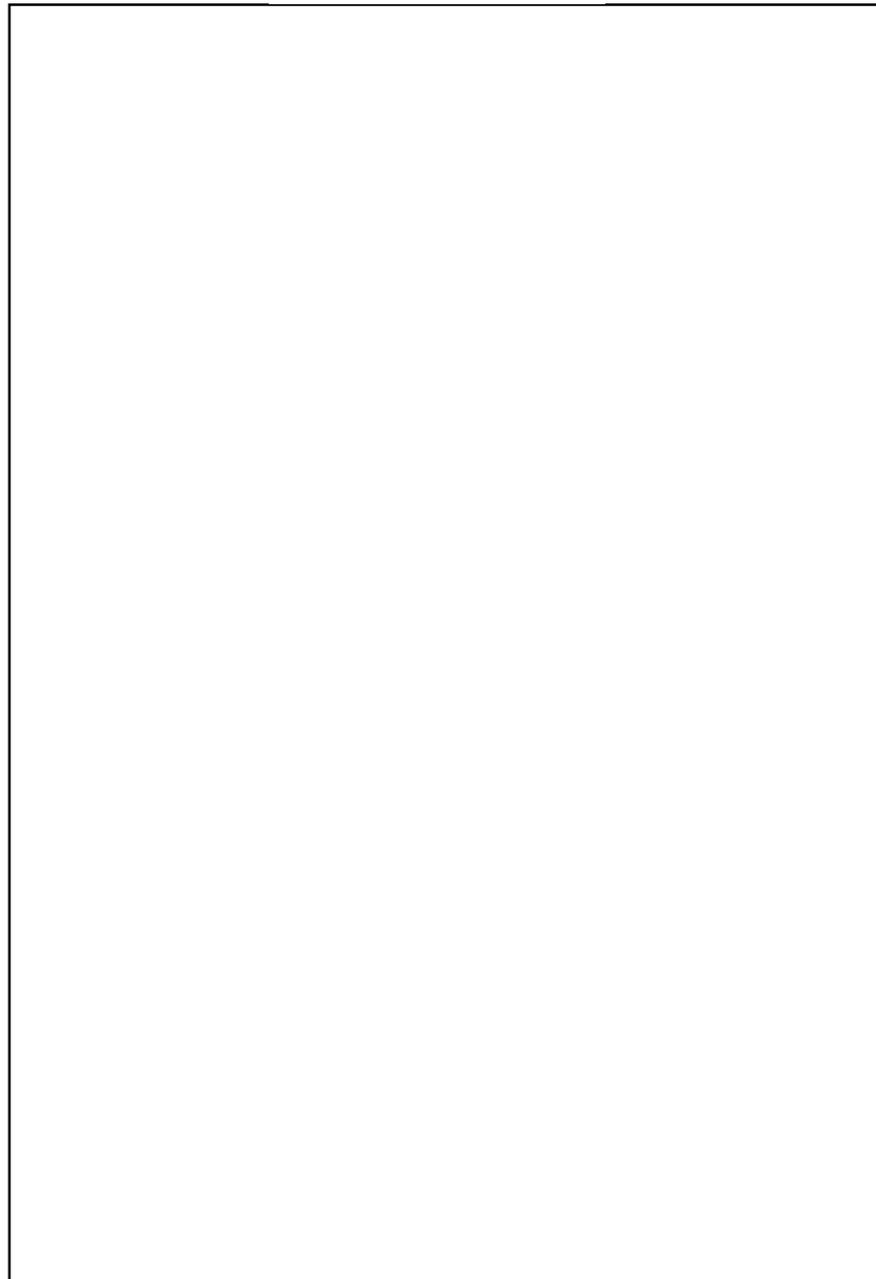
L'ablation des parties lésées de l'intestin ne garantit pas l'absence de récurrences sur l'intestin restant.

Une fois le diagnostic posé, la mal-

adie va nécessiter un suivi médical et des examens réguliers pour vérifier l'efficacité des traitements et l'évolution de la maladie. Il s'agit de bilan sanguin et d'endoscopies régulières, dont le rythme sera défini par votre médecin. Aujourd'hui, les traitements permettent à une très grande majorité de malades de retrouver une vie quasi-normale. Pour limiter les poussées, il est conseillé d'arrêter de fumer, de suivre un régime équilibré et sans carences (voir un régime plus pauvre en fibres pendant les poussées pour ne pas accentuer les symptômes). Si vous êtes sous traitement immunomodulateur, vous devrez avertir sans délai votre médecin devant tout symptôme inhabituel ou nouveau inquiétant (fièvre...) et vérifier auprès de lui avant toute vaccination (certains vaccins sont contre-indiqués).

Pour les femmes, la maladie de Crohn n'empêche pas de tomber enceinte. Si vous avez un projet d'enfant, parlez-en à votre gastroentérologue ou votre gynécologue. Certaines précautions vous assureront un bon déroulement de votre grossesse.

PUBLICITÉ



UN PROJET STRATÉGIQUE POUR L'AUTOSUFFISANCE ET L'EMPLOI

Lancement du complexe de fertilisants à Oued Keberit



Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a donné, samedi, le coup d'envoi des travaux préparatifs pour la réalisation du projet du complexe de transformation et de production de fertilisants azotés et phosphatés à Oued Keberit, dans la wilaya de Souk Ahras.

Selon les explications données au ministre, qui était accompagné lors de sa visite de travail dans cette wilaya des P.-dg des groupes Sonatrach et Sonarem, respectivement

MM. Rachid Hachichi et Belkacem Soltani, ce complexe utilisera le phosphate extrait de la mine de Bled El Hadba (Tébessa) pour produire, notamment, l'acide sulfurique, l'acide phosphorique et l'ammoniac. Ce projet constitue la pierre angulaire pour l'autosuffisance de l'Algérie en matière de production de fertilisants agricoles et assurera des milliers d'emplois pour les jeunes de la région. Dans son allocution à l'occasion, le ministre de l'Energie et des Mines a souligné que l'Algérie figure parmi les 10 premiers pays au monde avec des réserves géologiques en phosphate estimées à plus de 3 milliards tonnes à l'est du pays dont 1,2 milliard tonnes au gisement de Bled El Hadba (Tébessa) et la concrétisation

de ce projet intégré représente une valeur ajoutée pour l'économie nationale, d'un côté, et contribuera, de l'autre, à consolider la sécurité alimentaire nationale. Le ministre a salué les efforts de toutes les parties contribuant au succès de ce projet vital, à l'instar de Sonatrach, Sonarem et plusieurs autres sociétés nationales, préconisant la conjugaison des efforts de tous pour respecter le calendrier établi et concrétiser les objectifs tracés en accord avec la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de transformer l'Algérie en pôle industriel puissant reposant sur l'exploitation des ressources nationales et la concrétisation du développement durable.

ANNABA

Ouverture du Salon national du miel

Le Salon national du miel s'est ouvert samedi au niveau du Cours de la Révolution du centre-ville d'Annaba avec la participation d'apiculteurs de 17 wilayas du pays. Initié par la Chambre de wilaya de l'artisanat et des métiers (Cam) avec le concours de la Chambre de l'agriculture et l'association des apiculteurs de l'Edough, le Salon expose les divers produits de la ruche et les multiples variétés de miel spécifiques à la végétation de chaque région avec la proposition d'offres promotionnelles aux visiteurs. La manifestation qui dure 10 jours donnera lieu à l'organisation d'ateliers de formation dédiés aux apiculteurs sur les techniques de marketing pour améliorer leurs compétences commerciales. La wilaya d'Annaba compte 600 apiculteurs exploitant 18.000 ruches. Un projet de labellisation du miel de la



région de l'Edough a été présenté aux instances concernées en vue de confirmer la qualité de ce miel et lui ouvrir de nouvelles perspectives de commercialisation et en assurer l'exploitation pérenne, a indiqué à l'APS Chemseddine Hachemi Rachedi, président de l'association

des apiculteurs de l'Edough. Selon la même source, plus de 100 apiculteurs exploitent près de 3.000 ruches dans la région de l'Edough qui englobe les six communes de Seraïdi, Chetaïbi, El Bouni, Oued Aneb, Tréat et Sidi Aïssa produisant en moyenne 4 kg de miel par ruche.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

7 victimes à M'sila et Annaba

7 personnes souffrent de difficultés respiratoires après avoir inhalé du monoxyde de carbone provenant d'un chauffe-eau dans les wilayas de M'sila et Annaba.

Les services de la Protection civile ont expliqué que leurs équipes sont intervenues suite à un incident d'intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau dans le quartier résidentiel de la commune et daïra de M'sila.

L'incident a affecté une famille composée de 4 personnes (la mère et trois filles), âgées de 7 à 35 ans, qui ont présenté des difficultés respiratoires. Elles ont été secourues et transportées à l'hôpital de M'sila.

Trois autres personnes ont également été victimes de difficultés respiratoires dues à l'inhalation de monoxyde de carbone émis par un chauffe-eau dans le quartier Boukhedra 03, dans la commune et daïra de El-Bouni, wilaya d'Annaba. Les victimes, âgées de 24 à 67 ans, ont été secourues et transférées à l'hôpital d'El-Bouni.

TLEMCCEN

Saisie de plus de 178 kg de drogue

La brigade régionale de lutte contre le trafic illégal de drogues de Tlemcen a mis fin, à la fin de la semaine dernière, aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogues, composé de trois membres. Plus de 178 kg de résine de cannabis (haschich) ont été saisis, ainsi que deux véhicules utilisés pour le stockage et la distribution de la drogue.

L'opération a été le fruit d'une enquête approfondie menée par les enquêteurs de la brigade, suite à une tentative du réseau de faire entrer une importante quantité de drogue en provenance de la wilaya de Béchar, à destination des villes de l'ouest du pays. Les mouvements des suspects ont été suivis, et ils ont été interceptés à bord d'un camion où plus de 178 kg de résine de cannabis étaient soigneusement dissimulés dans la remorque, en plus d'une autre voiture utilisée pour faire diversion.

Après avoir effectué les démarches légales, les membres du réseau ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Telagh (Sidi Bel-Abbès) pour les accusations de « possession, stockage et transport illégal de drogues dans le cadre d'un groupe criminel organisé » et « contrebande d'une grande ampleur menaçant la sécurité nationale et la santé publique ».

LANCEMENT DE L'INDEMNISATION DES OPÉRATEURS DU CAFÉ

Inondation du marché avec 720 tonnes

Le Gouvernement, à travers le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, a commencé à indemniser les opérateurs du café pour la différence de prix. Cela fait suite aux instructions données par le président de la République précédemment, visant à soutenir les prix et à protéger le pouvoir d'achat des citoyens.

Selon des sources fiables au sein du ministère, ses services ont terminé, jeudi dernier, l'étude, le traitement et l'approbation de la demande d'indemnisation présentée par un opérateur privé pour la matière première café. Son dossier a été transmis à la trésorerie publique pour une indemnisation financière en raison de l'augmentation du prix de ce produit sur les marchés mondiaux, ce qui a eu un impact direct sur le marché national. Cela a poussé les autorités supérieures du pays à intervenir et à ordonner son soutien, comme pour d'autres produits de large consommation, tels que l'huile, le sucre, etc. Dans ce contexte, les mêmes sources ont confirmé que les opérations d'indemnisation continueront et se feront de manière immédiate, afin de préserver l'activité de ces opérateurs et garantir la disponibilité du produit sur le marché.

En outre, un opérateur privé a reçu, jeudi dernier, six conteneurs de café en provenance du Brésil, d'une capacité de 40 tonnes chacun, en attendant la réception de



18 autres dans les jours à venir, totalisant ainsi 720 tonnes. Ces opérateurs bénéficient de facilités importantes lors de la réception du produit de la part des autorités compétentes, représentées par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations, le ministère des

Transports, ainsi que le ministère des Finances, à travers la Direction générale des Douanes, qui a mis en place un couloir vert. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations recense 57 opérateurs, entre importateurs et transformateurs de café.

ENERGIE

Sonatrach explore les opportunités de partenariat "algéro-allemand"

Le président-directeur général de Sonatrach, Rachid Hachichi, a rencontré la représentante de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement, accompagnée d'un représentant de la Chambre algéro-allemande de l'industrie et du commerce. La rencontre s'est tenue en marge de la participation du P-dg de Sonatrach à la Semaine européenne de l'hydrogène

organisée à Bruxelles du 18 au 22 novembre. Les discussions lors de cette réunion, qui s'est déroulée en présence des cadres dirigeants de l'entreprise, ont porté sur les perspectives de coopération algéro-allemande en matière de projets liés à l'hydrogène vert et aux énergies renouvelables, domaines dans lesquels l'Agence allemande de coopération internationale est impliquée. Il convient de rappeler que

Sonatrach participe à la Semaine européenne de l'hydrogène afin de renforcer la coopération avec les partenaires étrangers et d'échanger des expériences dans les domaines du développement de l'hydrogène et des énergies renouvelables, contribuant ainsi à accélérer la transition énergétique et soutenir le développement durable.

FINANCES

Moderniser les systèmes de l'ONS pour améliorer la qualité des données

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a affirmé, mardi à Alger, le début de modernisation des systèmes de l'Office national des statistiques (ONS), en vue d'améliorer la qualité des données fournies et de contribuer, ainsi, à l'élaboration des politiques futures. Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée d'information organisée au siège du ministère, M. Faïd a précisé que "des mesures concrètes ont récemment été prises pour moderniser les systèmes de l'ONS et ses moyens, en vue de fournir des données statistiques précises et transparentes", ajoutant que "ces données aident non seulement, à prendre des décisions en temps réel, mais ont également un impact positif sur l'élaboration des politiques futures, tout en assurant une base de données solide en faveur des différents secteurs".

Le ministre a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de l'ONS sur lequel s'appuie le ministère des Finances pour concevoir les politiques financières et économiques, ce

qui reflète l'engagement commun à renforcer l'action complémentaire des institutions de l'Etat et à orienter les efforts vers la réalisation des objectifs de développement. L'importance de l'ONS, en tant qu'organe central chargé de fournir et publier des données et statistiques à caractère socio-économiques, se manifeste, selon le ministre, à travers la qualité des conclusions escomptées, notamment en matière de recensement général, de données démographiques ou encore de données statistiques sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages. A cette occasion, M. Faïd a appelé les cadres et les fonctionnaires de l'ONS à "travailler d'arrache-pied en vue de répondre aux attentes liées au renforcement des capacités du ministère des Finances en matière de prospective, afin que l'Algérie puisse établir des prévisions fiables concernant l'évolution du développement socio-économique aux moyen et long termes au profit des politiques publiques".

Le ministre a souligné l'importance de prioriser les opérations de rattrapage concernant la collecte des données statistiques, l'amélioration de leur fiabilité et l'élargissement de la couverture géographique des annexes de l'Office sur le territoire national. M. Faïd a présenté ses remerciements au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance renouvelée en sa personne en vue de poursuivre sa mission à la tête du ministère des Finances, se disant conscient de "la responsabilité envers les citoyens pour relever les défis et concrétiser tous les engagements du deuxième mandat". Il a exprimé, en outre, sa conviction quant au "dévouement de tout le secteur pour y parvenir". Pour sa part, le directeur général (DG) de l'ONS, Moussa Mahdjoubi, a annoncé le lancement d'un programme, soutenu par la tutelle, visant à renforcer le nombre d'annexes régionales relevant de l'Office sur l'ensemble du territoire national afin d'améliorer la qualité des données de terrain, ainsi qu'à renforcer les

ressources humaines au niveau de l'Office, en recrutant un plus grand nombre de spécialistes en la matière.

Le DG a, en outre, rappelé la stratégie nationale de la statistique 2024-2028, qui repose, notamment, sur le renforcement des infrastructures technologiques et de la formation en statistique, ainsi que la diversification de la coopération nationale, internationale et régionale. Le responsable a également souligné la nécessité d'œuvrer à sensibiliser davantage à l'importance des données statistiques, de renforcer le cadre juridique, d'élargir la couverture géographique et de moderniser les structures. A rappeler que cette Journée d'information a été organisée à l'occasion de la Journée africaine de la statistique, célébrée le 18 novembre de chaque année depuis 1993. L'ONS avait organisé, lundi dernier, des portes ouvertes au niveau de son siège pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance et au rôle des statistiques dans l'élaboration des politiques publiques.

4.340 MILLIARDS DA
INVESTIS, 20.000
PROJETS
EN PERSPECTIVE

**Plus de
10.000 projets
d'investissement
en 2 ans**

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), après deux ans d'activité, a enregistré plus de 10.000 projets déclarés, d'une valeur avoisinant 4.340 milliards de dinars algériens (DA).

Le directeur général de l'Agence nationale de l'investissement, Omar Rkach, a indiqué que l'Agence avance à grands pas pour concrétiser l'objectif des autorités supérieures, visant à atteindre 20.000 projets d'investissement à moyen terme.

Lors d'une rencontre consultative sous le thème "Améliorer le climat d'investissement entre la réalité et les attentes", réunissant un groupe du Conseil de renouvellement économique algérien, dirigé par son président Kamel Moula, Rkach a précisé que le nombre de projets enregistrés au niveau des guichets uniques décentralisés et du guichet unique pour les grands projets et investissements étrangers de l'Agence, entre le 1er novembre 2022 et le 14 novembre de l'année en cours, a atteint 10.496 projets. Leur valeur totale avoisine 4.340 milliards DA et ces projets devraient permettre de créer plus de 258.000 emplois.

Cette performance inclut 10.303 projets enregistrés par des investisseurs locaux, d'une valeur dépassant 3.365 milliards DA, et devrait générer plus de 238.000 emplois. En plus, 193 projets étrangers, directs ou en partenariat avec des étrangers, ont été enregistrés pour une valeur totale dépassant 974 milliards DA, ce qui devrait créer plus de 20.000 emplois. Il a ajouté que ces investissements proviennent de 27 nationalités réparties sur les cinq continents.

Après un premier audit de ces projets enregistrés, l'Agence a constaté que plus de 50% d'entre eux sont en phase de réalisation, tandis que 8% sont déjà en phase d'exploitation.

SAHARA OCCIDENTAL

Les agriculteurs espagnols saluent l'annulation des accords de pêche et d'agriculture entre l'UE et le Maroc



L'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) des accords de pêche et d'agriculture entre l'UE et le Maroc a suscité une vive satisfaction chez les agriculteurs espagnols, qui considèrent depuis de longues années ces accords comme une concurrence déloyale et une exploitation illégale des ressources du Sahara occidental.

Dans une interview accordée au journal espagnol "El Independiente", le responsable au COAG (Comité de coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs espagnols), Andrés Gongora, a souligné que "la cam-

pagne espagnole est redevable aux Sahraouis et au Front Polisario" pour avoir mené avec succès la bataille juridique contre les accords de pêche et d'agriculture entre l'UE et le Maroc qui a démontré qu'"il n'est pas un partenaire fiable". "Nous avons toujours dénoncé le fait qu'il s'agissait d'un accord illégal qui violait les règles commerciales", a déclaré ce responsable du COAG qui a établi des relations avec le Front Polisario depuis 14 ans dans le cadre de cette initiative. Selon lui, "ces accords ont démontré que le Maroc n'est pas le partenaire fiable que le Gouvernement espagnol aimerait présenter comme tel. Au contraire, c'est un Etat qui utilise toutes ses armes pour ses propres intérêts et qui ne se soucie de rien, y compris des questions des droits de l'Homme".

Les accords annulés par la CJUE sont considérés comme "un acte de pil-

lage" qui cache derrière eux "le non-respect des réglementations européennes et l'évasion fiscale".

Les arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne d'octobre dernier ont définitivement annulé les accords de pêche et d'agriculture signés entre l'UE et le Makhzen, considérant qu'ils ont été signés sans le consentement du peuple sahraoui et qu'ils représentent une exploitation illégale des ressources naturelles de l'ancienne colonie espagnole, occupée depuis 1976 par le Maroc et dernier territoire d'Afrique dont le statut post-colonial n'est pas réglé.

Toutefois, le responsable du COAG préconise "la vigilance face aux tentatives de contournement par le Maroc", tout en appelant les consommateurs européens à privilégier les produits respectueux des normes éthiques, faisant du choix d'achat un levier d'action face à ces enjeux.

IMMIGRATION

Régularisation de 300.000 migrants par an en Espagne

Le ministère espagnol de l'Immigration a annoncé, mardi, qu'il régularisera la situation d'environ 300.000 migrants en situation irrégulière chaque année pendant trois ans. Selon l'agence Reuters, la ministre espagnole de l'Immigration, Ilma Saiz, a déclaré aux journalistes que les nouvelles règles d'immigration dans le pays permettront de régulariser la situation d'environ 300.000 migrants irréguliers par an au cours des trois prochaines années, une décision visant à augmenter la main-d'œuvre en Espagne. Elle a ajouté : "L'Espagne doit choisir entre être un pays ouvert et prospère ou un pays fermé et pauvre, et nous avons choisi la première option." Saiz a également confirmé que son pays avait besoin de 250.000 à 300.000 travailleurs étrangers par an



"pour maintenir son bien-être social". La responsable a précisé que les nouvelles règles visent à simplifier les procédures légales et administratives pour obtenir des permis de travail et

de séjour. Cela permettra aux migrants de s'enregistrer en tant qu'indépendants ou salariés, leur garantissant ainsi des droits supplémentaires en matière de travail.

GAZA

L'agression sioniste a coûté la vie à plus d'un millier de médecins et infirmiers

Le ministère de la Santé palestinien a annoncé que plus d'un millier de médecins et infirmiers sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza il y a plus d'un an.

Dans un communiqué publié mardi soir, le ministère a déclaré que "l'occupation (sioniste) a tué plus de 1.000 médecins et infirmières jusqu'à présent, et elle continue de cibler l'ensemble du système de santé dans toutes les zones de la bande de Gaza, en détruisant des dizaines d'hôpitaux et de centres médicaux".

Le ministère a ajouté : "L'occupation a bombardé l'établissement de santé Kamal-Adwan dans le nord de la bande de Gaza, détruit l'hôpital Abu Yousef al-Najjar, dans la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Gaza". Le ministère de la Santé a appelé "la communauté internationale à mettre fin à la guerre d'extermination contre le peuple palestinien, à protéger les hôpitaux, à sécuriser le personnel médical et à œuvrer à la réouverture des hôpitaux".

RUSSIE

Début de fabrication d'abris mobiles anti-nucléaires

L'agence Reuters a rapporté que la Russie a commencé à produire des abris mobiles résistants aux armes et aux attaques nucléaires.

Elle a précisé que ces abris mobiles sont fabriqués en grande quantité et sont conçus pour résister aux bombes à ondes de choc et aux radiations provenant d'une explosion nucléaire.

Selon la même source, ces abris mobiles sont des conteneurs blindés composés de deux sections : une pièce pouvant accueillir 54 personnes et une salle technique. La production en série des abris mobiles a débuté dans la ville de Dzerjinsk, située dans la région de Nijni Novgorod en Russie. La décision de fabriquer ces abris nucléaires renforcés intervient en parallèle avec l'annonce des États-Unis autorisant l'Ukraine à utiliser ses missiles pour attaquer le territoire russe. Elle coïncide également avec la signature par le président russe Vladimir Poutine d'un décret modifiant les conditions d'utilisation des armes nucléaires par Moscou, selon la même source. Le décret signé par Poutine aujourd'hui autorise l'utilisation d'armes nucléaires contre un pays ne possédant pas ce type d'armement, si ce pays est soutenu par des puissances nucléaires.

R. I. / Agences

JSK

Gaya Merbah envoie des signes positifs concernant sa blessure

Le gardien de la Jeunesse de Kabylie, Gaya Merbah, a envoyé des signaux positifs concernant l'amélioration de son état de santé, après la grave blessure qu'il a subie lors du match amical préparatoire contre l'Union de Biskra, il y a deux mois.

Le gardien de la Jeunesse de Kabylie, Gaya Merbah, a entamé, mardi,

ses premiers pas dans le processus de rééducation fonctionnelle, après avoir subi une fracture double au niveau de la jambe, ce qui a nécessité une intervention chirurgicale d'urgence.

Gaya Merbah a publié sur son compte officiel Instagram, via la fonctionnalité "story", une vidéo montrant qu'il suivait un programme d'entraînement spécifique dans une salle de renforcement musculaire.

Le gardien a été vu en train de faire des exercices sur un vélo d'appartement, pour la première fois depuis sa blessure, sous la supervision du staff médical du

club en collaboration avec des spécialistes en rééducation.

Le programme comprend des séances de kinésithérapie et de renforcement musculaire, ainsi que des exercices légers visant à améliorer la flexibilité de la jambe blessée et à restaurer progressivement sa mobilité.

Il est prévu que Gaya Merbah fasse son retour sur les terrains dans les prochaines semaines, à l'issue de son programme de rééducation, après avoir passé des examens médicaux réguliers pour évaluer l'évolution de son état avant de rejoindre les entraînements collectifs de son équipe.



LE GHANA PARMIS LES ABSENTS

L'alignement des équipes qualifiées pour la CAN au Maroc

Mardi, les 24 équipes qualifiées pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations 2025 ont été complétées. Cela est survenu après la fin de la sixième journée des éliminatoires, qui a vu la qualification des équipes suivantes :

- Groupe 1 : Comores-Tunisie
- Groupe 2 : Maroc-Gabon
- Groupe 3 : Égypte-Botswana
- Groupe 4 : Nigeria-Bénin
- Groupe 5 : Algérie-Guinée Équatoriale
- Groupe 6 : Angola-Soudan
- Groupe 7 : Zambie-Côte d'Ivoire

- Groupe 8 : République Démocratique du Congo-anzanie
- Groupe 9 : Mali-Mozambique
- Groupe 10 : Cameroun-Zimbabwe
- Groupe 11 : Afrique du Sud-Ouganda
- Groupe 12 : Sénégal-Burkina Faso

Six équipes arabes participeront à la 35e édition de la Coupe d'Afrique des Nations : Égypte, Algérie, Tunisie, Soudan, Comores, en plus du pays hôte, le Maroc.

La prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations verra l'absence de l'équipe ghanéenne, pour la première fois depuis la compétition de 2004, ainsi que l'absence de la Mauritanie et de la Guinée.

Il est à noter que la compétition se



déroulera du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026.

EQUIPE NATIONALE L'entraîneur du Milan prend position sur le retour de Bennacer dans l'équipe

Des rapports médiatiques italiens ont confirmé que le retour du milieu de terrain international algérien, Ismaël Bennacer, joueur de l'AC Milan, est désormais très proche.

Selon ce qu'a rapporté le journal italien *Calcio Mercato*, lundi dernier, le staff médical du Milan a pris toutes les précautions nécessaires pour garantir le retour du joueur algérien sur le terrain, afin d'éviter un scénario où il pourrait se blesser à nouveau.

La même source a précisé que le retour de Bennacer sur les terrains se fera fin janvier prochain, pour entamer la deuxième partie de la saison en cours.

Le site italien a également souligné que l'entraîneur de Milan, Paulo Fonseca, se réjouit du retour de son joueur algérien, Bennacer, pour apporter l'apport nécessaire au milieu de terrain de l'équipe, malgré la présence de ses coéquipiers, Seko Fofana et Morten Frendrup.



LIGUE 1 MOBILIS

La direction de Biskra résilie le contrat de l'entraîneur Zghdoud à l'amiable

La direction du club Union Biskra a annoncé, mardi, qu'elle avait trouvé un accord avec l'entraîneur Mounir Zghdoud pour résilier son contrat d'un commun accord entre les deux parties. Cette décision intervient après la défaite de l'équipe lors de la neuvième journée de la Ligue professionnelle, à domicile, face à l'Olympique de Chlef, sur le score de 2-1.

Dans un communiqué, la direction du club a exprimé sa gratitude envers l'entraîneur Mounir Zghdoud pour tous les efforts fournis pendant la période où il a occupé la responsabilité du banc de l'équipe, lui souhaitant plein succès dans la suite de sa carrière.

La direction a également confirmé que des démarches sont en cours pour nommer un nouvel entraîneur dans les deux jours à venir.

Nabil Djellit :

"Aucun joueur n'a été payé pour choisir l'Algérie"

Le journaliste franco-algérien, Nabil Djellit, qui entretient des relations étroites avec les joueurs algériens évoluant en Europe, en particulier ceux de Ligue 1, a répondu aux accusations de l'entraîneur de l'équipe de Tunisie, Jamel Qais Yahiaoui. Ce dernier avait accusé Amine Gouiri et d'autres joueurs nés en France d'avoir reçu de l'argent pour choisir de représenter l'Algérie au niveau international.

Dans une publication sur Twitter, le journaliste franco-algérien a répondu à l'entraîneur tunisien en déclarant : « Pour bien comprendre

le sujet, aucun joueur algérien n'a reçu d'argent pour choisir l'équipe nationale. »

Nabil Djellit a poursuivi : « Il doit au moins fournir une preuve de ce qu'il a dit. Parfois, les meilleurs deviennent une source d'inspiration pour tout le monde... Comme c'est le cas dans tous les pays du monde. »

En conclusion de son tweet, il a qualifié la sortie de l'entraîneur tunisien d'irresponsable, soulignant qu'il cherchait par cette déclaration à dissimuler les difficultés rencontrées par l'équipe tunisienne lors des qualifications pour la CAN 2025.

RETOUR VERS LE FUTUR 3



21h25

TMC

Bloqué dans les années 1950, Marty McFly reçoit une lettre de son ami Doc Brown, datée de 1885. Alors qu'il est en quête de la DeLorean pour rentrer chez lui, Marty découvre la tombe de Doc, apparemment abattu quelques jours après avoir écrit la lettre. Il décide de voyager dans le passé. Juste avant le drame, pour sauver son ami. Il se retrouve plongé en plein Far West, au temps des cowboys et des Indiens. Il y retrouve Doc, forgeron à Hill Valley, exposé aux brimades quotidiennes de la terreur de la ville, Buford Mad Dog Tannen.

THE CHEF, LA SÉRIE



21h10

CANAL+

Jamie n'a pas supporté la pression et se retrouve à l'hôpital après une tentative de suicide. Emily se trouve seule pour composer les desserts. Elle se remet à boire. Liam demande à Carly de composer un menu spécial pour le mariage d'un de ses amis. Cette commande représente une rentrée d'argent importante pour le restaurant. Bolton se montre jaloux de Nick, le nouveau sous-chef. Tout le monde apprécie sa compétence et sa bonne humeur. Dans une ambiance mélancolique, le scénario émouvant et bien écrit déroule des séquences assez justes. Stephen Graham apporte son charisme...

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h02

• 2

« Very bad frites ? » : Face à l'explosion des friperies en France, le marché de l'occasion est devenu le choix de consommateurs soucieux de réduire leur empreinte écologique. Mais cette alternative est-elle vraiment plus éthique et durable ? Le magazine révèle les coulisses de l'industrie de la seconde main • « Dans la tête d'Elon Musk » : Coup de projecteur sur l'homme le plus riche du monde, le soutien le plus tapageur de Donald Trump et son futur « Ministre de l'Efficacité Gouvernementale ». Comment Elon Musk est-il passé d'entrepreneur excentrique à responsable politique très à droite ? • « Maroc : nouveau royaume du Canna-business... »

LE MORT DE LA PLAGE



21h05

• 3

Eloïse Gentil, capitaine de la section de recherches de Caen, est en froid depuis plus de vingt ans avec son père Robert, historien et spécialiste de la Seconde Guerre mondiale. Elle le retrouve bientôt autour d'une enquête sur le décès de James Crawley, 91 ans. Celui-ci a été retrouvé mort, revêtu de son uniforme de GI. La mise en scène macabre semble signifier que Crawley, attaché à un poteau, a été fusillé « pour l'exemple »... comme le furent des soldats durant le conflit de 14-18.



LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE

LE CODE DU TUEUR



21h00

arte

En 1983, le corps sans vie de Lynda Mann est retrouvé dans un sentier, près de Leicester, en Angleterre. Menée par l'inspecteur David Baker, l'enquête n'aboutit pas. A l'Université, le scientifique Alec Jeffreys développe une méthode pour lire le code génétique d'un individu. Trois ans plus tard, une adolescente, Dawn Ashworth, est portée disparue. Elle a été vue pour la dernière fois non loin du lieu où le cadavre de Lynda Mann avait été retrouvé. Un excellent premier épisode, sombre et très prenant, qui mêle habilement faits réels et fiction.

LES 5 VIES DE LA TERRE L'AIR



21h07

• 5

Il y a 4,5 milliards d'années, pendant l'ère de l'Hadaéen, notre planète était un enfer de roche et de magma, hostile à toute forme de vie. Les spécialistes étudient des roches renfermant une atmosphère qui contient les clés de l'évolution de notre planète. C'est l'arrivée des gouttelettes d'eau sur Terre qui va y provoquer un violent déluge et la changer à tout jamais. Le résultat est la « Grande Oxygénation », l'accumulation d'oxygène dans notre atmosphère qui va faire apparaître l'ozone et faire de notre planète un endroit favorable à l'épanouissement de la vie.

COMMANDANT SAINT-BARTH LE MYSTÈRE DU COCOTIER VERT



21h10

TF1

Le commandant Saint-Barthélémy est de retour sur l'île paradisiaque de son enfance. Et à peine arrivé, il a déjà un crime à élucider. La jeune Tina a été retrouvée noyée... au sommet d'un cocotier. Qui en voulait à cette plagiste solaire et serviable ? Sur la plage privée où elle travaillait, elle profitait des clients VIP pour arrondir ses fins de mois de manière inattendue... Heureusement, Saint-Barth, qui a grandi dans le resort le plus mythique de l'île, a une méthode quelque peu fantasque mais infaillible pour résoudre les enquêtes...

JACQUELINE SAUVAGE : C'ÉTAIT LUI OU MOI



21h05

Chérie 25

Quarante-sept ans de mariage tourmenté pour Jacqueline Sauvage. Une histoire d'amour sombre marquée par la violence quotidienne infligée par son mari tyran. Les humiliations, les coups et la terreur rythment la vie quotidienne de Jacqueline et de ses enfants, tous prisonniers de la peur. Le lundi 10 septembre 2012, l'ultime agression pousse Jacqueline à commettre l'irréparable. Trois coups de fusil mettent fin à la vie de son oppresseur. Graciée par François Hollande le 28 décembre 2016, son histoire soulève des questions profondes sur la justice et la violence domestique.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:54
Dohr	12:34
Asr	15:17
Maghreb	17:37
Icha	19:04

LIBAN

540 000 PERSONNES DÉPLACÉES DEPUIS LE DÉBUT DE L'AGRESSION SIONISTE

Au moins 540.000 personnes ont été déplacées depuis fin septembre au Liban à la suite des agressions terrestres et aériennes sionistes contre le pays, a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) au Liban. Selon le un rapport de l'OCHA, 540.000 personnes (dont 37% de Libanais et 63% de Syriens) ont franchi la frontière syro-libanaise suite à la suite des agressions sionistes contre Liban. Le rapport indique également que 34.992 Libanais se sont rendus en Irak. L'entité sioniste a élargi la portée du génocide qu'elle commet à Ghaza depuis le 7 octobre 2023, pour inclure la plupart des régions du Liban, y compris la capitale Beyrouth, par des raids aériens d'une violence et d'une intensité sans précédent et une incursion terrestre dans son sud. Et depuis le 23 septembre, l'armée sioniste conduit des frappes aériennes inten-



sives à travers tout le Liban. La communauté internationale ne cesse d'appeler à un cessez-le-feu immédiat au Liban et à Ghaza. Ignorant ces appels, l'entité sioniste poursuit sans répit ses massacres dans la région.

PORT D'ORAN

PLUS DE 8 MILLIONS DE TONNES DE MARCHANDISES TRAITÉES DURANT LES NEUF PREMIERS MOIS DE 2024



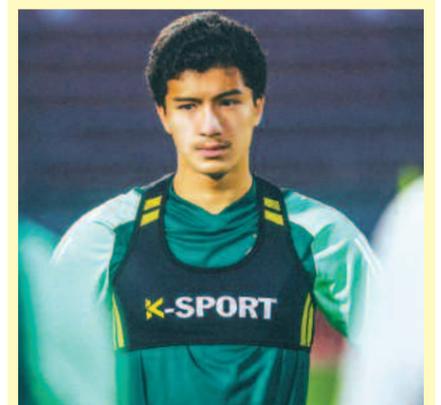
Le port d'Oran a traité plus de 8 millions de tonnes de marchandises durant les neuf premiers mois de l'année en cours, enregistrant une hausse de 7 % par rapport à la même période de 2023, a-t-on appris de l'Entreprise portuaire d'Oran (EPO). Un volume total estimé, précisément, à 8.351.914 tonnes de diverses marchandises a été traité au cours de cette période, soit une augmentation de 7 %, équivalant à 517.516 tonnes, comparativement avec la même période de l'année écoulée (2023), a détaillé, à l'APS, Fasla Mahmoud Djawed, Conseiller du Président-directeur général de l'EPO. Les exportations hors hydrocarbures sont composées, principalement, de 1.723.235 tonnes de clinker, 287.639 tonnes de ciment et 10.759 tonnes de divers types de métaux ferreux, a-t-on fait savoir. Le trafic des marchandises solides en vrac au niveau de ce port a atteint 6.413.313 tonnes, soit une augmentation de 15 % par rapport à la même période de l'année précédente. Avec un volume de 2.518.798 tonnes, les céréales, toutes variétés confondues, arrivent en tête des

marchandises importées, suivies par les aliments pour bétail (1.451.467 tonnes), a-t-on indiqué de même source. Le volume des marchandises liquides a atteint, quant à lui, 194.611 tonnes, comprenant notamment des huiles végétales destinées à l'exportation et des marchandises diverses (exportations et importations) pour un total de 1.743.990 tonnes. Le port d'Oran a également enregistré une augmentation de 19 % dans l'activité des conteneurs, avec 210.002 conteneurs traités au cours des neuf premiers mois de 2024, contre 176.087 unités pour la même période en 2023. Le volume net des marchandises dans les conteneurs a atteint 1.096.173 tonnes, contre 1.065.511 tonnes enregistrés durant les 9 premiers de 2023, a-t-on encore fait observer. S'agissant du trafic de passagers, le port d'Oran a accueilli 194.602 voyageurs et 72.994 véhicules au cours des neuf premiers mois de 2024, enregistrant une baisse de 2,36 % pour les passagers et une hausse de 18,62 % pour les véhicules, par rapport à 2023, selon la même source.

LES CLUBS ANGLAIS SE DISPUTENT IBRAHIM MAZZA

L'ascension d'un jeune talent algérien

Des sources médiatiques allemandes ont révélé que le jeune talent algérien, Ibrahim Mazza, attaquant du Hertha Berlin, est observé par plusieurs clubs anglais qui se disputent ses services en Premier League, et ce, dès le prochain mercato hivernal. Le célèbre journaliste allemand, Florian Plettenberg, travaillant pour la chaîne «Sky Sport» (version allemande), a indiqué que le jeune talent algérien Mazza est sous les radars de 7 clubs anglais qui souhaitent le recruter. Les clubs surveillant l'international algérien évoluent tous en Premier League : Southampton, Wolverhampton, West Ham United, Brentford, Fulham, Leicester City, ainsi que Newcastle United. Selon la même source, Ibrahim Mazza, dont le contrat avec le Hertha Berlin expire à l'été 2027, quittera le club si celui-ci ne parvient pas à accéder à la Bundesliga à la fin de la saison actuelle. Il est précisé que son contrat ne comporte pas de clause libératoire pour l'été prochain, et sa valeur de transfert pourrait se situer entre 10 et 20 millions d'euros. Actuellement, le Hertha Berlin, l'équipe de Mazza, est classé 11e de la 2e division allemande avec 17 points après 12 matchs. Cependant, ses chances de promotion restent intactes, car l'écart entre lui et le leader Hanovre (22 points) est de seulement 5 points, ce qui montre la densité du classement et la proximité des points entre les équipes dans cette compétition. Il est important de noter qu'Ibrahim Mazza a joué 14 matchs cette saison avec le Hertha Berlin (12 en 2e division allemande et 2 en Coupe), inscrivant 4 buts et offrant 2 passes décisives à ses coéquipiers, soit un total de 6 contributions offensives, selon les données du site mondial «Transfermarkt». Mazza (18 ans) affiche un excellent niveau avec son équipe, ce qui lui a permis d'attirer l'attention de nombreux clubs, ainsi que d'être convoqué pour la première fois en équipe nationale lors du stage d'octobre dernier, après avoir changé sa nationalité sportive de l'allemande à l'algérienne, ayant auparavant porté les couleurs des équipes jeunes de la «Manschaft». Né en Allemagne d'un père algérien et d'une mère vietnamienne, Mazza a choisi de représenter l'Algérie. Cependant, il n'a pas eu de chance lors du dernier stage de novembre, car une blessure l'a empêché de rejoindre la sélection, le privant des matchs contre la Guinée équatoriale et le Liberia lors des 5e et 6e journées des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025.



PÉAGES SUR L'AUTOROUTE EST-OUEST

Le ministère dément la fake news

Le ministère des Travaux publics a affirmé que l'information selon laquelle des péages seraient instaurés sur l'autoroute «Est-Ouest» est totalement infondée. Dans un communiqué, le ministère a précisé que le paiement des péages sur cette autoroute n'est en aucun cas prévu dans le programme du gouvernement. En effet, après la publication d'une déclaration de la cellule de communication de l'Algérienne des Autoroutes (ADA), placée sous la tutelle du ministère des Travaux publics et des infrastructures de base, concernant un programme de redirection de la circulation de la voie actuelle de l'autoroute Est-Ouest vers la zone prévue pour les stations de péage à Moudjahidine (Wilaya de Blida) et à Khemis El Khechna (Wilaya de Boumerdès), le ministère a précisé que cette opération fait partie des travaux de maintenance périodique de l'autoroute Est-Ouest, et n'a aucun lien avec la mise en place de péages sur cet axe, qui ne figure pas dans le programme du gouvernement. Dans ce cadre, le ministère insiste sur le fait que la priorité absolue du secteur est de garantir des conditions optimales de sécurité pour les usagers de l'autoroute Est-Ouest, en programmant des opérations de maintenance destinées à assurer la pérennité de cette infrastructure.